

NOTE  
D'OBSERVATION  
CROISÉE  
—  
PUBLIC JEUNE





# SOMMAIRE

Introduction .....	3
Données générales – situation des jeunes en Isère et dans la Loire .....	4
Grenoble, une ville jeune .....	4
Un marché locatif beaucoup moins tendu à St Etienne qu'à Grenoble .....	5
A St Etienne, une population moins diplômée, plus ouvrière et des jeunes dont le taux de chômage explose .....	6
Offre .....	11
Une offre proportionnellement comparable entre l'Isère et la Loire, eu égard au nombre d'habitants .....	11
Offre d'hébergement d'urgence pérenne – spécificités et problématiques communes .....	12
Offre d'hébergement et de logement adapté – Spécificités départementales et problématiques communes .....	14
Profil comparé des jeunes en demande 115 – comparaison Isère et Loire .....	16
Pour les demandes d'hébergement d'urgence, des fréquences de jeunes demandeurs pratiquement similaires .....	16
Une majorité de personnes isolées en demande auprès du 115, avec une tendance familiale plus prononcée en urgence qu'en insertion pour la Loire .....	17
Des situations résidentielles variées lors de la dernière demande connue du 115, en fonction de l'offre d'hébergement d'urgence .....	18
Profil comparé des jeunes en demande insertion – comparaison Isère et Loire .....	19
Un tiers des personnes en demande auprès du SIAO Loire est âgé de moins de 25 ans .....	19
Une forte fréquence d'hommes seuls dans la Loire, un public de jeunes familles en Isère .....	20
En Isère, une forte fréquence de jeunes à la rue au moment de leur demande. Dans la Loire, des jeunes accueillis dans des dispositifs d'hébergement (ASE, hébergement d'urgence ou d'insertion) .....	21
Des orientations rendues complexes par la situation financière des ménages, des services insertion sans offre adaptée .....	22
Le refus comme constante .....	24



# INTRODUCTION

---

Cette note est le fruit d'un travail collaboratif entre les observatoires des SIAO de la Loire et de l'Isère, mené au cours de l'année 2022. L'idée de réaliser une note croisée sur la thématique des jeunes est d'abord née d'un constat partagé entre les deux départements : les personnes de moins de trente sont nombreuses, voire en surreprésentation, parmi l'ensemble des personnes sollicitant nos services. Pour autant, lorsque l'on regarde plus finement qui sont ces jeunes en demande auprès des 115/SIAO, des différences relativement importantes en termes de profil socio-démographique, de situation résidentielle ou de nature de la demande apparaissent. Il nous a donc semblé intéressant de comparer plus en détails les situations de ces jeunes en demande parmi nos deux départements afin d'avoir une première distinction de ce qui relève des spécificités départementales ou au contraire d'une précarité générationnelle plus générale.



Cette note d'observation croisée entre deux SIAO, une première pour les deux observatoires concernés, se conçoit également comme un exercice statistique de comparaison des données issues de la plateforme nationale SI-SIAO. Depuis plusieurs années la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes anime des ateliers régionaux réunissant, entre autres, les professionnels chargés de l'observation sociale au sein des SIAO afin d'avancer sur la production d'indicateurs communs, à partir de ce logiciel unique, permettant de comparer justement les territoires entre eux. Ce premier travail conjoint entre la Loire et l'Isère s'inscrit pleinement dans cette démarche.

Avant de s'intéresser particulièrement aux données concernant les jeunes en demande auprès des SIAO de la Loire et de l'Isère, il convient de présenter rapidement ces deux territoires et plus particulièrement les villes de Grenoble et Saint-Etienne ainsi que de dresser un bref état des lieux de l'offre d'hébergement – logement accompagné dans chaque département.

# DONNÉES GÉNÉRALES

SITUATION DES JEUNES EN ISÈRE ET DANS LA LOIRE

## GRENOBLE : UNE VILLE JEUNE

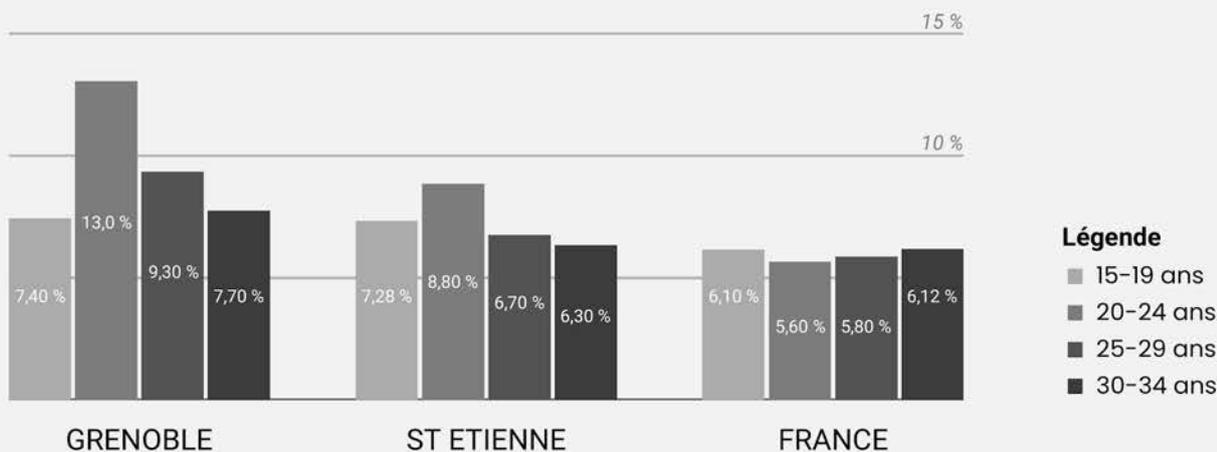
Bien que les départements de l'Isère et de la Loire affichent des résultats similaires quant à la part des 18-24 ans au sein de leur population générale, on observe des différences notables entre les villes de Grenoble et Saint-Etienne. En effet, les 18-24 ans représentent 18% de la population municipale grenobloise, contre 13% de la population municipale stéphanoise, soit un écart de 5 points.

Par ailleurs, si on prend la tranche d'âge

quinquennal des 20-24 ans, on observe une surreprésentation des jeunes dans les deux villes, cependant, une plus forte surreprésentation des jeunes à Grenoble, puisque cette tranche d'âge représente 13% de la population grenobloise, contre 9% de la population stéphanoise, alors qu'elle ne représente que 6% de la population française. Les 15-19 ans représentent 7.40% de la population grenobloise.

## PART DES TRANCHES D'ÂGE QUINQUENNAL DANS LA POPULATION FRANÇAISE

POP1B âge quinquennal - population par sexe et par âge en 2018, Insee



## UN MARCHÉ LOCATIF BEAUCOUP MOINS TENDU À SAINT ÉTIENNE QU'À GRENOBLE

---

D'après les sources consultées (1), le prix du loyer d'annonce par m<sup>2</sup> charges comprises pour un appartement du parc privé locatif en 2018 est bien plus élevé à Grenoble (12,4 €/m<sup>2</sup>) qu'à Saint-Etienne (8,8 €/m<sup>2</sup>), puisque 41% plus cher. Pourtant, les taux de logements vacants sont sensiblement similaires dans les deux villes en 2019, selon l'Insee : 12,3% des logements du parc de Saint-Etienne sont vacants, contre 12,1% à Grenoble (2).

Enfin, le parc de logement social est plus développé à Saint-Etienne qu'à Grenoble puisque 20% des logements de Saint-Etienne sont loués par des locataires de logement social contre 16% à Grenoble. Ajoutons que 40% des stéphanois sont propriétaires de leur logement, contre 37% des grenoblois (3).



1 - Carte des loyers en 2018, Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, 2022.

2 - Part des logements vacants à Saint Etienne : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-42218> ; pour Grenoble : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38185#chiffre-cle-3>

3 - Les données au niveau départemental sont indisponibles pour la Loire et l'Isère ainsi que le niveau métropolitain pour Saint-Etienne

## A SAINT ÉTIENNE, UNE POPULATION MOINS DIPLÔMÉE, PLUS OUVRIÈRE ET DES JEUNES DONT LE TAUX DE CHÔMAGE EXPLOSE

D'une manière générale, la population iséroise a tendance à être plus étudiante et diplômée du supérieur que la population ligérienne, également par rapport à la région et au territoire national. Si on compare Grenoble et Saint-Etienne, cette différence s'accroît encore. Ceci permet sans doute aux isérois d'être plus « protégés » de diverses formes de précarité, dans la mesure où il est observé entre autres, que les diplômés « protègent » mieux du chômage et permettent l'accès à de meilleures rémunérations.

En effet, le taux de scolarisation stéphanois des 18-24 ans est de 66% contre 76% pour les grenoblois. A Saint-Etienne, 27% de la

population des 15 ans ou plus ne possède aucun diplôme contre 18% à Grenoble.

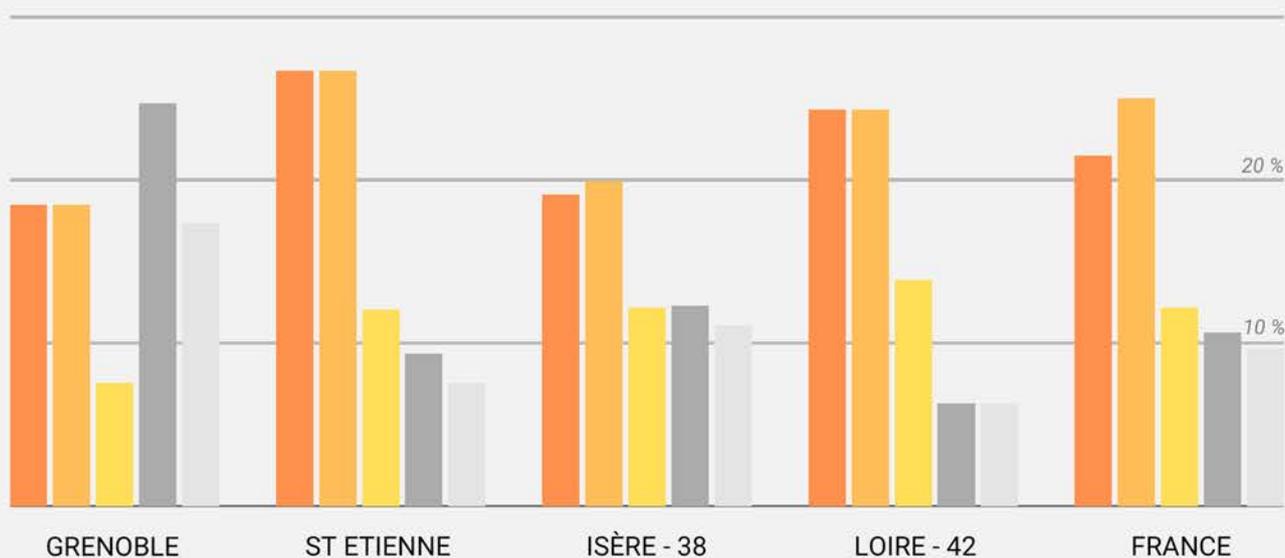
Chez les 15 ans et plus n'étant plus scolarisés (soit ayant terminé leur formation), les professions et métiers techniques sont plus représentés à Saint-Etienne et dans la Loire de manière générale qu'à Grenoble ou en Isère : 27% des stéphanois et 24% des ligériens sont titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent contre 18% des grenoblois et 20% des isérois. Ceci renvoie sans aucun doute à l'histoire et au patrimoine ouvrier stéphanois et du département de la Loire en général ; en effet, 14% de la population active de la Loire est ouvrière, pour 12% à Saint-Etienne, contre 12% en Isère et 7.5% à Grenoble.



En ce qui concerne les hauts niveaux de diplômes (bac+5 et plus) des 15 ans et plus ayant terminé leur formation, on compte 6% de titulaires dans la Loire, 9% à Saint-Etienne, contre 12% en Isère et 25% à Grenoble, ville qui semble fortement attirer et concentrer les cadres.

## NIVEAU DE DIPLÔME ET CSP

FOR T2 & POP T5 - 2018, Insee



### Légende

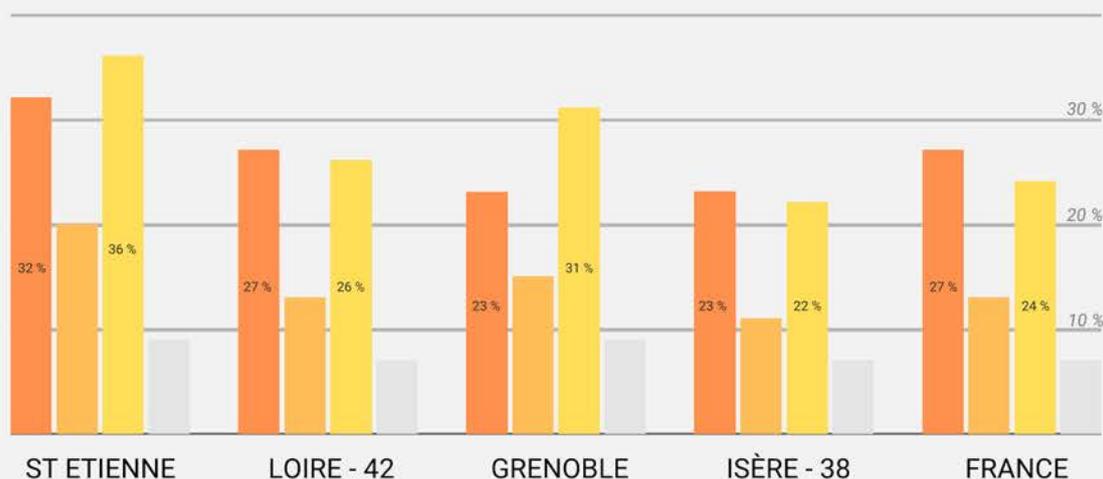
- Aucun diplôme 15 ans et + pop non scolarisée
- CAP, BEP 15 ans et + pop non scolarisée
- Ouvriers
- Bac+5 chez les 15 ans et + dans la pop non scolarisée
- Cadres et professions supérieures

On note que plus le niveau d'études et de diplôme augmente, plus le taux de chômage diminue. On note également que le taux de chômage est, de manière générale, beaucoup plus important chez les 15-24 ans, puisque largement supérieur au taux de chômage de l'ensemble de la population quelle que soit l'unité étudiée (ville, métropole, département, région, France).

Le taux de chômage des 15-24 ans est même très significativement plus important à Saint-Etienne (32%) que dans le reste du Département (27%) ou qu'à Grenoble (23,5%). On n'observe pas un tel écart entre Grenoble et l'Isère (23%), même si les 15-24 ans sont surreprésentés parmi les différentes catégories d'âge touchées par le chômage.

## COMPARAISON DU TAUX DE CHÔMAGE EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU NIVEAU DE DIPLÔME

EMP T4 & EMP G2 - 2018, Insee



### Légende

- Taux de chômage des 15-24 ans
- Taux de chômage de l'ensemble de la population
- Taux de chômage de l'ensemble des personnes sans diplôme
- Taux de chômage de l'ensemble des bac+5

## LA LOIRE, ET PARTICULIÈREMENT SAINT-ETIENNE CONCENTRE LES TAUX DE PAUVRETÉ DES MOINS DE 30 ANS, LES PLUS IMPORTANTS

De manière générale, le taux de pauvreté des moins de 30 ans est nettement supérieur au taux de pauvreté de l'ensemble de la population partout en France ; plus l'âge avance, plus le taux de pauvreté diminue dans chaque classe d'âge.

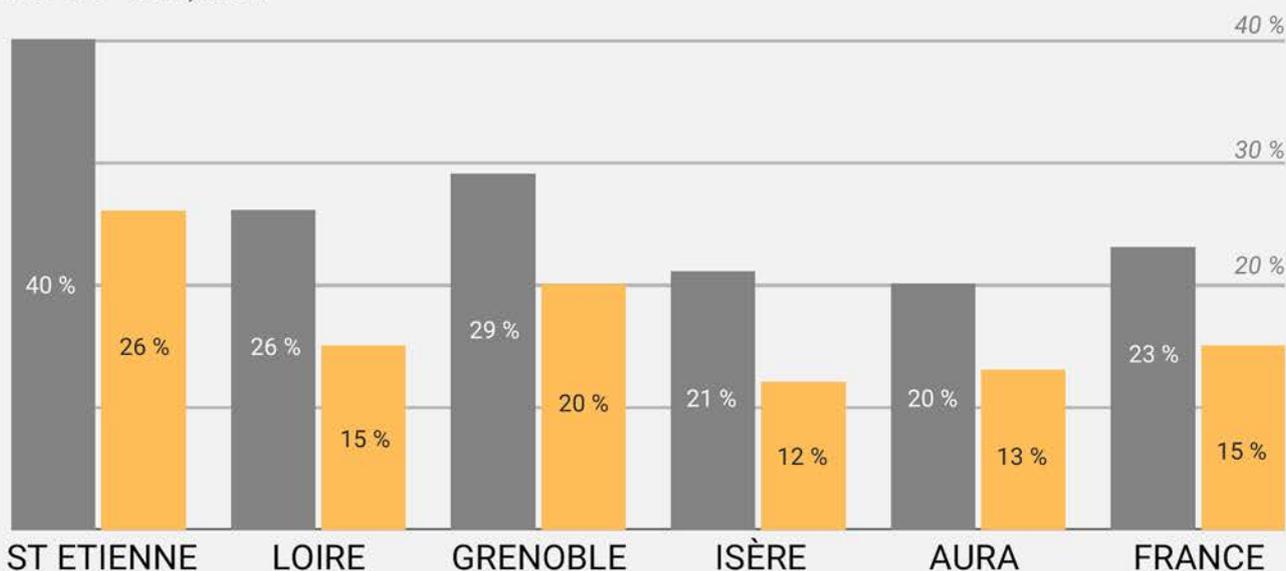
Il semble que la ville de Saint-Etienne concentre un taux de pauvreté des jeunes important dans la mesure où le taux de pauvreté des moins de 30 ans à Saint-Etienne est supérieur de 14 points à celui de l'ensemble des tranches d'âge de la ville et à celui du département de la Loire, de 20

points au taux régional et de 17 points au taux national, quand celui de Grenoble n'est supérieur « que » de 9 points à l'ensemble des tranches d'âge de la ville, 8,5 points à celui du département et de 6 points à celui du national.

Par rapport au niveau national, le taux de pauvreté de Saint-Etienne toutes tranches d'âge confondues (ensemble de la population) est beaucoup plus important que la moyenne, puisque supérieur de 13 points par rapport à la moyenne régionale et de 11,5 points à la moyenne nationale.

## TAUX DE PAUVRETÉ

REV G1 - 2018, Insee



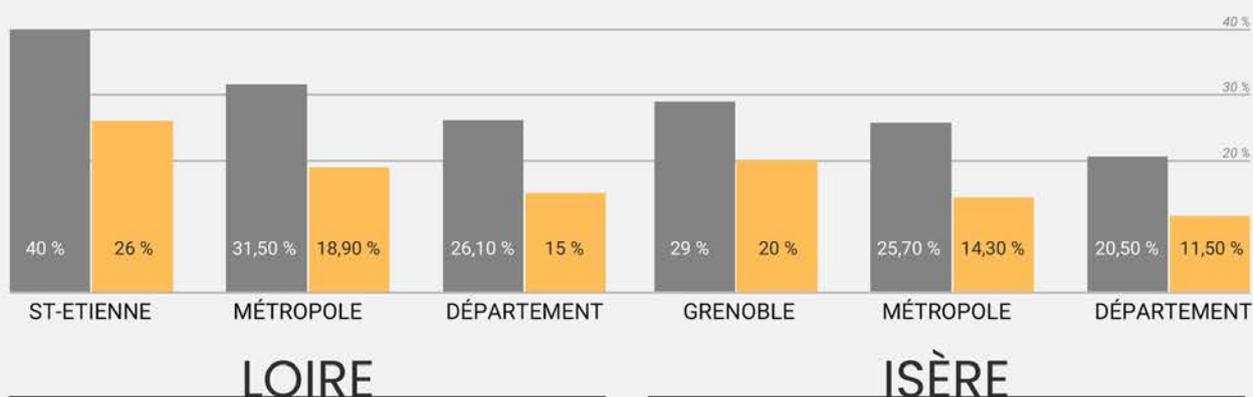
### Légende

- Taux de pauvreté des moins de 30 ans
- Taux de pauvreté de l'ensemble de la population

Par ailleurs, il semble que les grandes villes concentrent les taux de pauvreté les plus importants, et que plus on s'éloigne des grands centres urbains, plus celui-ci a tendance à diminuer.

## DES CENTRES URBAINS QUI CONCENTRENT LA PAUVRETÉ

REV G1 - 2018, Insee



### Légende

- Taux de pauvreté des moins de 30 ans
- Taux de pauvreté de l'ensemble de la population

# OFFRE

SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES ET PROBLÉMATIQUES COMMUNES

## UNE OFFRE PROPORTIONNELLEMENT COMPARABLE ENTRE L'ISÈRE ET LA LOIRE, EU EGARD AU NOMBRE D'HABITANTS

Un total de **1 976 places** pour le département de la **Loire**, **3 752 places** pour celui de **l'Isère**. La différence peut se comprendre en **fonction du nombre d'habitants** pour chaque département : 765 634 habitants pour la Loire et 1 271 166 pour l'Isère, soit respectivement, **387 et 339 habitants pour une place**.



## PLACES D'HÉBERGEMENT ET LOGEMENT EN FONCTION DU SEGMENT

SI-SIAO - 2022



### Légende

- Urgence pérenne
- Insertion
- Logement adapté

*L'offre ligérienne, en comparaison avec l'Isère se caractérise par une part importante de places d'hébergement d'urgence et de places classées dans le segment du logement adapté. A contrario, un peu plus du tiers des places iséroises sont catégorisées dans le segment de l'hébergement d'insertion.*

# OFFRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE PERENNE

SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES ET PROBLÉMATIQUES COMMUNES

## TROIS PROBLÉMATIQUES COMMUNES

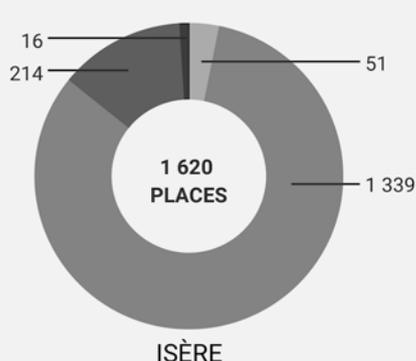
- 1** UN FAIBLE NOMBRE DE PLACES PAR RAPPORT À LA DEMANDE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
- 2** UN FAIBLE TURN OVER DANS L'ENSEMBLE DES STRUCTURES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE
- 3** UN ACCÈS PLUS COMPLEXE À LA MISE À L'ABRI POUR LES MÉNAGES EN SITUATION ADMINISTRATIVE IRRÉGULIÈRE

L'Isère dispose de 712 places de plus que la Loire.

La plus grande et nette différence se situant au niveau de l'hébergement d'urgence pérenne tout public représentant 83% des places d'hébergement d'urgence en Isère contre 41% pour la Loire (une différence de 968 places). Pourtant, le 115 de la Loire

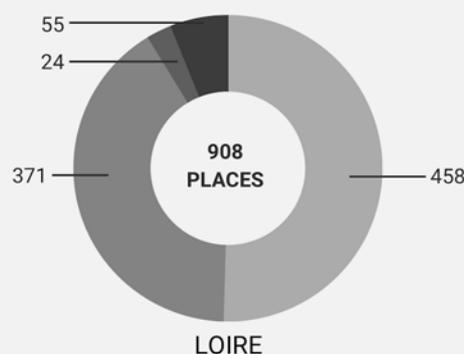
obtient un taux d'orientation nettement supérieur à celui du 115 de l'Isère. Cela est dû en grande partie au 55 places en CHU pour lesquelles les personnes doivent appeler quotidiennement pour y être hébergées à la nuitée. Ces places sont réservées à des personnes isolées (en grande majorité des hommes isolés) dans des bâtiments collectifs.

### NOMBRE DE PLACES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE EN 2021

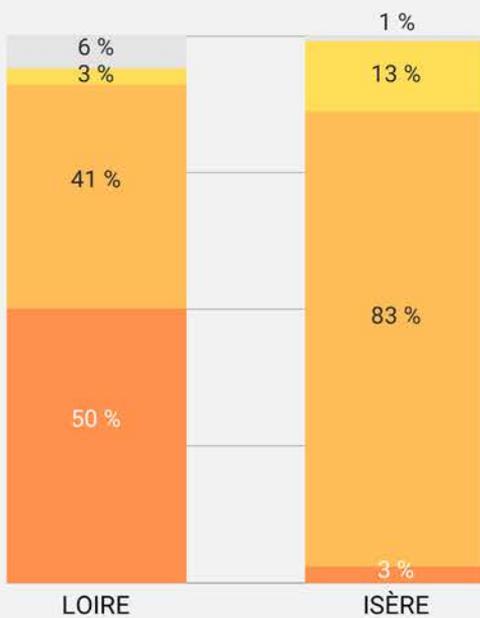


#### Légende

■ Hôtel pérenne  
■ HU pérenne tout public



## POIDS DES DIFFÉRENTS SEGMENTS D'HÉBERGEMENT D'URGENCE EN FONCTION DU DÉPARTEMENT



Dans les deux départements, les places en hébergement d'urgence pérenne présentent des configurations variées : du bâtiment collectif à l'appartement en diffus, en passant par des solutions en colocation.

Une partie non négligeable de l'offre iséroise présente une configuration dite semi-collective, soit un ensemble d'appartements indépendants en résidence collective. Cette configuration est notamment fortement représentée dans l'offre destinée aux femmes victimes de violences, car elle propose un environnement plus sécurisé.

### Légende

- Hôtel pérenne
- HU pérenne tout public
- HU FVV
- Accueil temporaire



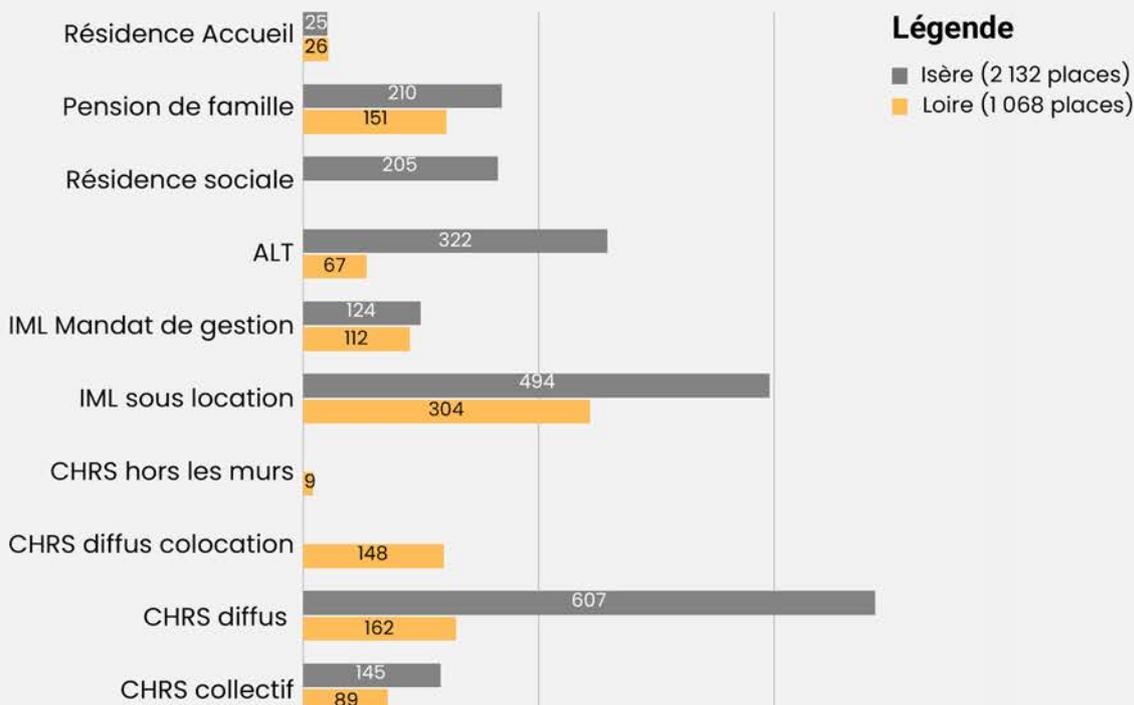
# OFFRE D'HÉBERGEMENT D'INSERTION ET LOGEMENT ADAPTÉ

SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES ET PROBLÉMATIQUES COMMUNES

## TROIS PROBLÉMATIQUES COMMUNES

- 1** LES DÉLAIS D'ATTENTE AVANT ENTRÉE SONT PLUS LONGS POUR LE CHRS (DONT APPARTEMENTS INDÉPENDANTS DANS LA LOIRE) ET LES PENSIONS DE FAMILLE
- 2** LE COLLECTIF ET LA COLOCATION DANS LA LOIRE OCCASIONNE DES REFUS MÉNAGES PLUS FRÉQUENTS
- 3** LE MANQUE DE RESSOURCES POUR LES MOINS DE 25 ANS, LA GRADUATION DES BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT AINSI QUE LA LOCALISATION DES LOGEMENTS BASÉE SUR DES OPPORTUNITÉS, COMPLEXIFIE LES ORIENTATIONS

### NOMBRE DE PLACES D'HÉBERGEMENT D'INSERTION ET LOGEMENT ADAPTÉ, EN FONCTION DU SEGMENT

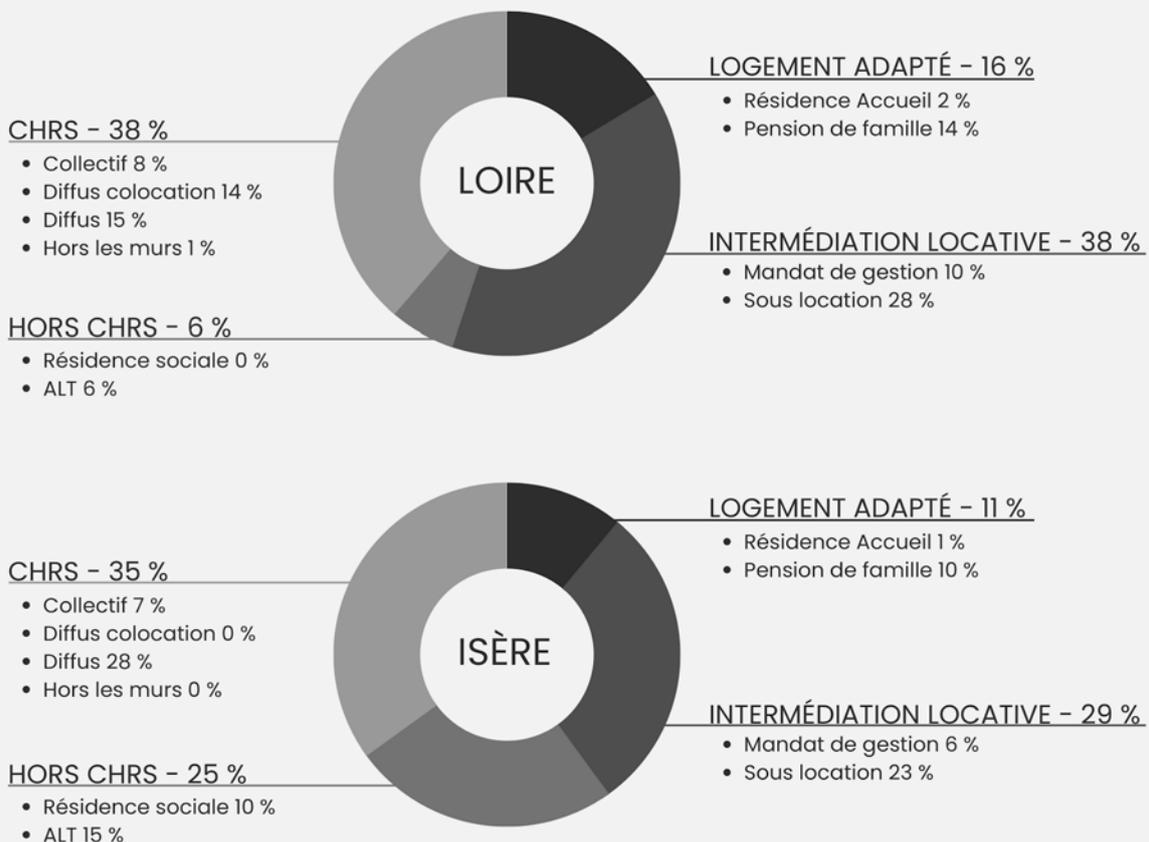


L'offre d'hébergement d'insertion et logement adapté montre une offre ligérienne avec une dominante logement adapté : 54% de l'offre dans la Loire est classée dans la catégorie logement adapté contre 40% en Isère.

Si les deux offres présentent sensiblement les mêmes taux de places en CHRS dans l'ensemble de l'offre, l'Isère montre cependant une spécificité concernant l'offre

d'hébergement d'insertion le segment hors CHRS : un quart des places en Isère sont ainsi classées contre 6% dans la Loire. Cette catégorie inclut une autre particularité iséroise : la présence de la sous-catégorie des résidences sociales « hébergement »\*. Cette offre procède du même accompagnement que les places dites « ALT », cependant, n'existe pas dans l'offre ligérienne.

### POIDS DES DIFFÉRENTS SEGMENTS D'HÉBERGEMENT D'INSERTION ET LOGEMENT ADAPTÉ EN FONCTION DU DÉPARTEMENT



\* En Isère, les « résidences sociales hébergement » sont des solutions d'hébergement temporaire destinées aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à un logement de droit commun du fait de difficultés à la fois sociales et financières. Elles sont composées d'habitations autonomes et les APL peuvent être mobilisées. Au sein des hébergements dit « hors CHRS » coexistent également des places « ALT ». Le dispositif d'Aide au Logement Temporaire (ALT) est un financement d'Etat bénéficiant directement aux organismes. Ce dispositif a pour mission l'accueil à titre temporaire des personnes en situation précaire, sans logement, nécessitant un accompagnement social et n'ouvrant pas de droit APL.

Critères d'accès en Isère : un nombre de besoin d'accompagnement en général inférieur à 4, une situation administrative régulière sur le territoire français (avec droit de travail a minima et un titre valable au moins 3 mois au moment de l'orientation), une adhésion du ménage à un accompagnement social avec signature d'un contrat tripartite (ménage, travailleur social ayant effectué la demande, travailleur social au sein de la résidence), capacité à gérer la vie quotidienne, capacité à accéder à un logement dans les 12 à 18 mois avec une demande de logement social réalisée ou en cours de réalisation.

Pour l'ALT, les ressources doivent être stables et pérennes (mais peuvent être faibles) avec un reste à vivre de 130 euros par personne. Pour la résidence sociale hébergement, les ressources doivent être stables, suffisantes (RSA au minimum et APL) et pérennes. Enfin, si dette il y a, le ménage doit être d'accord pour les traiter.

# PROFIL COMPARÉ DES JEUNES EN DEMANDE 115

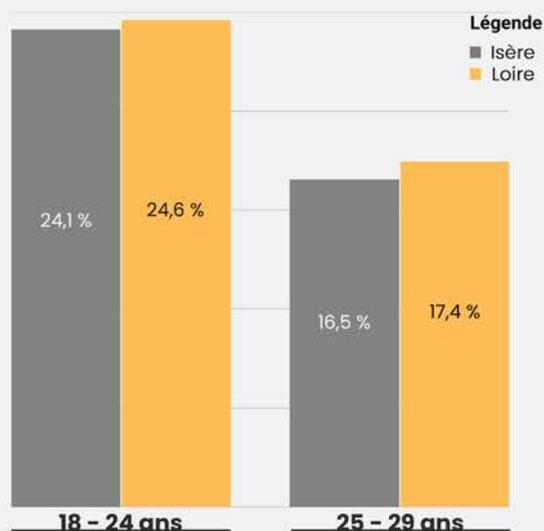
COMPARAISON ISÈRE ET LOIRE

## POUR LES DEMANDES D'HÉBERGEMENT D'URGENCE, DES FRÉQUENCES DE JEUNES DEMANDEURS PRATIQUEMENT SIMILAIRES

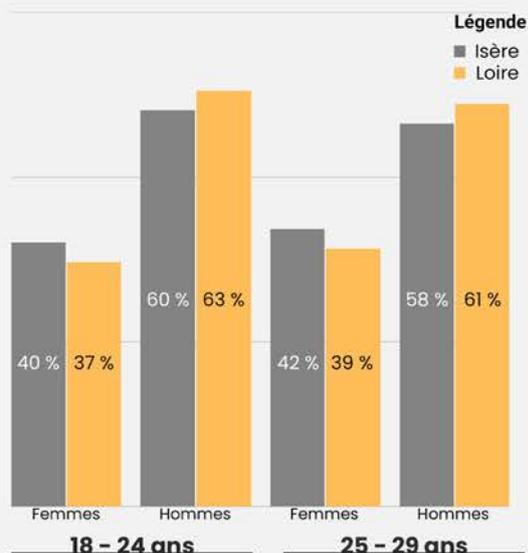
En ce qui concerne la demande d'hébergement d'urgence des moins de 30 ans, on observe une légère surreprésentation (+1,4 points) dans la Loire par rapport à l'Isère. De même, on observe que la demande est plus souvent réalisée par les hommes que par les femmes, avec une légère surreprésentation dans la Loire.



TAUX DE PERSONNES DISTINCTES MAJEURES EN FONCTION DE L'ÂGE ET SELON LE SIAO



FRÉQUENCE HOMMES/FEMMES EN FONCTION DE L'ÂGE ET SELON LE SIAO



## UNE MAJORITÉ DE PERSONNES ISOLÉES EN DEMANDE AUPRÈS DU 115, AVEC UNE TENDANCE FAMILIALE PLUS PRONONCÉE EN URGENCE QU'EN INSERTION POUR LA LOIRE

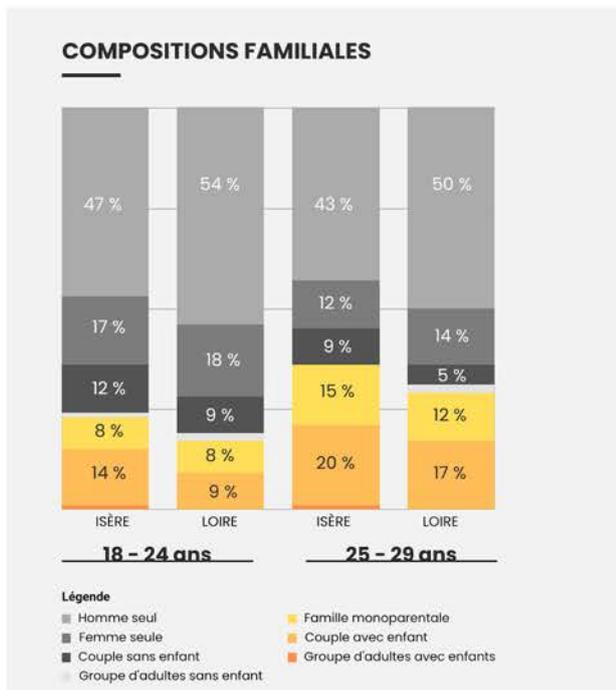
Lorsqu'on compare les demandes d'hébergement d'urgence des 18-24 ans entre l'Isère et la Loire, on observe un plus grand nombre de demandes de ménages composés de personnes seules dans la Loire qu'en Isère, puisque ces demandes représentent 72% du total dans la Loire contre 65% en Isère, soit tout de même 7 points d'écart. Cet écart s'explique essentiellement par un plus grand nombre de demandes formulées par de jeunes hommes isolés,

qui représentent à eux seuls 54% de la demande dans la Loire contre 48% en Isère, alors qu'on n'observe qu'un point d'écart pour les demandes exprimées par les jeunes femmes isolées, avec 18% dans la Loire contre 17% en Isère.

A l'inverse, on observe plus de demandes réalisées par de jeunes couples avec et sans enfants en Isère, qui représentent respectivement 14% et 12% de la demande, contre 9% pour chacune de ces deux compositions dans la Loire.

Notons que le public jeune s'adressant au 115 de la Loire est plus familial que le public jeune s'adressant au SIAO de la Loire pour une demande d'insertion et logement accompagné : 17% des jeunes de 18 à 24 ans ayant adressé une demande d'hébergement d'urgence au 115 de la Loire sont des familles contre 9% ayant adressé une demande d'insertion dans la Loire (soit un écart de 8 points en faveur du 115). Pour l'Isère, c'est l'inverse : le public des 18-24 ans est plus familial au niveau de l'insertion que de l'urgence avec un écart de 9 points en faveur de l'insertion (22% pour le 115 contre 31% pour l'insertion).

Pour la Loire, l'écart se creuse pour les personnes de 25 à 29 ans : la fréquence de familles en demande d'hébergement d'urgence s'accroît et creuse l'écart avec l'insertion.



## DES SITUATIONS RÉSIDENTIELLES VARIÉES LORS DE LA DERNIÈRE DEMANDE CONNUE DU 115, EN FONCTION DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE.

On observe de grandes différences entre l'Isère et la Loire quant aux situations résidentielles des 18-24 ans en demande d'hébergement d'urgence. En effet, en Isère, 84% des personnes en demande sont en situation d'errance résidentielle contre « seulement » 47% dans la Loire, où respectivement 20% et 24% des 18-24 ans sont hébergés par un tiers ou en hébergement d'urgence contre 5% et 1% en Isère.

Pour la tranche d'âge des 25-29 ans, les chiffres restent similaires en Isère, mais varient dans la Loire, puisque les parts des personnes résidant chez un tiers ou en hébergement d'urgence diminuent respectivement de 5 et 6 points, alors que la part des personnes en errance résidentielle augmente de 10 points.

Ainsi, dans la Loire, 19% des 25-29 ans résident en hébergement d'urgence, 14% chez un tiers et 57% sont en errance résidentielle.

Il est important ici d'ajouter que les fonctionnements et les offres des deux SIAO peuvent avoir un impact sur l'information des situations résidentielles.

### A NOTER

Il n'y a pas de différences en termes de dernière situation résidentielle connue par le 115 entre l'ensemble des jeunes et l'ensemble des demandeurs tout âge confondu, que ce soit en Isère ou dans la Loire. En Isère, les jeunes ont tendance à être un peu plus souvent à la rue au moment de la demande que l'ensemble des demandeurs, ce qui est certainement dû aux taux d'orientation vers les hébergements d'urgence légèrement meilleurs pour les plus de 30 ans (orientations des familles, vulnérabilité en cas de très jeunes enfants, typologie des hébergements qui favorisent l'orientation des familles). Les personnes isolées sont ainsi défavorisées dans les orientations.

### DERNIERE SITUATION RÉSIDENTIELLE CONNUE DU 115, POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 18 À 29 ANS



#### Légende

- Autre\*
- Hébergement d'urgence
- Hébergement tiers
- SDF ou errance résidentielle

\* Logement ordinaire ou adapté, sortant d'institution publique, ou d'hébergement asile, et autres

En effet, le taux important de personnes en hébergement d'urgence pour la Loire peut s'expliquer par deux hypothèses (qu'il conviendra de vérifier avec des données d'années ultérieures) : le nombre important de places en accueil à la nuitée sur l'année 2021 favorise la saisie « hébergement d'urgence » ; sur l'année 2021 également, un centre d'hébergement d'urgence a ouvert à Saint-Etienne, spécifiquement dédié aux sortants d'hôtel, ce qui a conduit à un nombre important de demandes émanant de personnes déjà hébergées. De plus, en Isère, les demandes ne sont enregistrées que tous les 14 jours (contrairement au 115 de la Loire qui demande aux personnes d'appeler tous les jours) ce qui a tendance à « favoriser » la déclaration de la situation « à la rue ».

# PROFIL COMPARÉ DES JEUNES EN DEMANDE D'INSERTION

COMPARAISON ISÈRE ET LOIRE

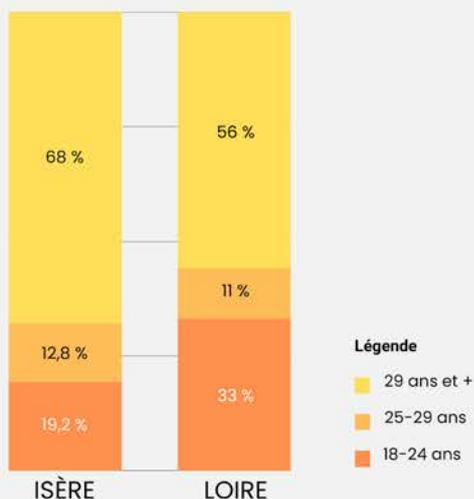
## UN TIERS DES PERSONNES EN DEMANDE AUPRÈS DU SIAO LOIRE EST AGÉ DE MOINS DE 25 ANS

Si pour l'urgence, le taux de jeunes en demande est relativement similaire entre la Loire et l'Isère, la situation est largement différente en ce qui concerne les demandeurs auprès des services insertion respectifs des SIAO. En effet, on observe une surreprésentation importante des 18-24 ans dans la Loire en comparaison avec l'Isère (+ 13,8 points). L'écart se resserre nettement et s'inverse même très légèrement pour les 25-29 ans.

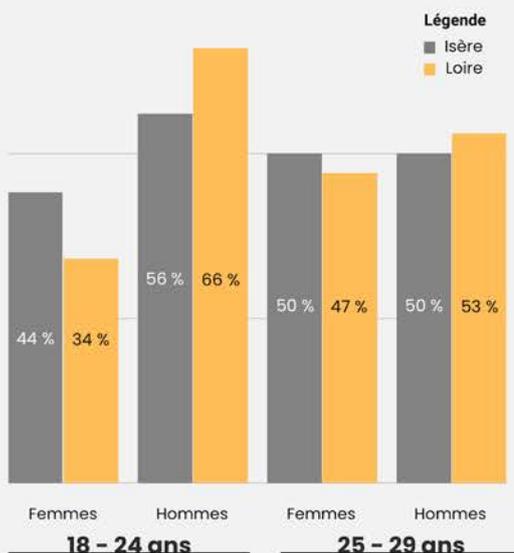
Cette surreprésentation des très jeunes demandeurs auprès du SIAO insertion de la Loire était déjà considérée comme une problématique à travailler (une première note d'observation a été réalisée en 2021) mais le présent exercice de comparaison avec l'Isère permet de voir qu'il s'agit bien d'une spécificité départementale.

Comme pour les demandeurs auprès du 115, on retrouve ici une majorité d'hommes parmi les 18-24 ans en demande auprès du SIAO insertion dans les deux départements mais dans une proportion plus importante dans la Loire (11 points de plus). L'écart entre les sexes se réduit dans la tranche d'âge 25-29 ans dans les deux départements avec toujours une légère surreprésentation des hommes dans la Loire et une égalité en Isère.

TAUX DE PERSONNES DISTINCTES MAJEURES EN FONCTION DE L'ÂGE ET SELON LE SIAO



FRÉQUENCE FEMMES/HOMMES EN FONCTION DE L'ÂGE ET SELON LE SIAO

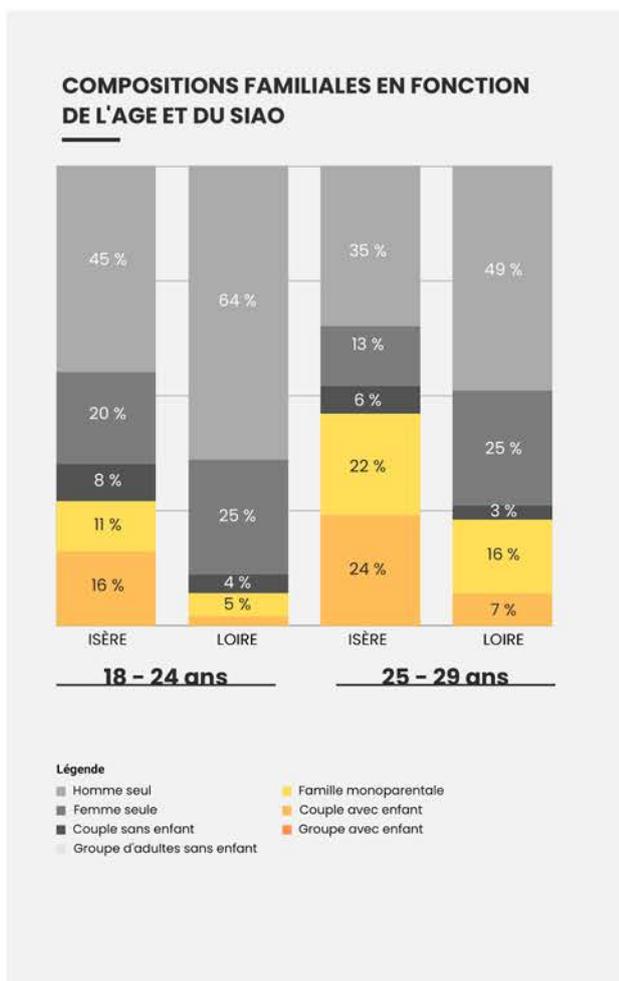


## UNE FORTE FRÉQUENCE D'HOMMES SEULS DANS LA LOIRE, UN PUBLIC DE JEUNES FAMILLES EN ISÈRE

Les jeunes demandeurs, et particulièrement les 18-24 ans, sont majoritairement des personnes seules dans les deux départements mais d'une façon beaucoup plus marquée dans la Loire. On observe une proportion plus importante de familles en général en Isère et parmi elles une part non négligeable de familles monoparentales notamment chez les personnes âgées de moins de 25 ans (toujours comparativement au SIAO Loire).

Si, dans les deux départements, on observe bien une surreprésentation des jeunes de 18 à 29 ans en demande auprès du SIAO

insertion, leurs profils diffèrent selon que l'on se trouve en Isère ou dans la Loire. En effet, dans la Loire un profil type du jeune demandeur se détache nettement, celui du très jeune homme isolé. En Isère, les écarts entre les classes d'âges et entre les sexes sont moins marqués et les familles monoparentales représentent plus du cinquième des demandeurs de 25 à 29 ans. Retenons que 27% des personnes de moins de 25 ans en demande en Isère sont des familles – contre 7% dans la Loire – dont 11% sont l'adulte référent dans un foyer monoparental avec une écrasante majorité de femmes dans cette situation.



## EN ISÈRE, UNE FORTE FRÉQUENCE DE JEUNES À LA RUE AU MOMENT DE LEUR DEMANDE. DANS LA LOIRE, DES JEUNES ACCUEILLIS DANS DES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT (ASE, HÉBERGEMENT D'URGENCE OU D'INSERTION)

Il convient tout d'abord de préciser qu'il n'y a pas de spécificité concernant les situations résidentielles pour les 18-29 ans par rapport à l'ensemble des demandeurs sur les deux territoires à l'exception de la prise en charge ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui concerne exclusivement les 18-24 ans. Notons cependant que la part de personnes en logement (ordinaire ou accompagné) est légèrement supérieure pour l'ensemble des demandeurs que pour ceux entre 18 et 29 ans.

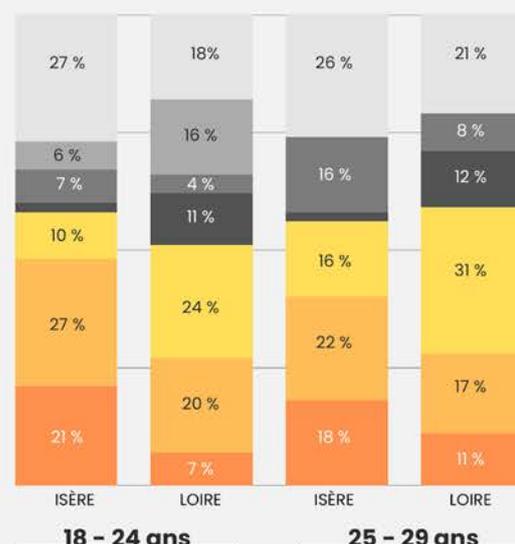
Les situations résidentielles diffèrent toutefois largement entre les deux départements. On trouve, de la même façon que sur l'urgence, moins de jeunes en errance résidentielle dans la Loire qu'en Isère. Cette réalité est la même pour l'ensemble des classes d'âge et vient donc plutôt interroger la prise en charge globale des personnes à la rue dans chaque territoire, et notamment entre Saint-Etienne et Grenoble.

La proportion de jeunes déjà hébergés (au sein de structures d'urgence mais aussi d'insertion) est bien plus importante dans la Loire que dans l'Isère. Deux hypothèses paraissent ici plausibles (mais restent à vérifier) : le taux de places d'hébergement par rapport à la population en demande est plus important dans la Loire ou enregistre un meilleur « turn-over » ; l'Isère, et particulièrement la métropole grenobloise, est plus avancée dans la mise en œuvre de la politique publique du Logement d'Abord tandis que le passage par plusieurs dispositifs d'urgence et d'insertion reste la norme avant d'accéder au logement dans la Loire.

La principale similarité entre les deux départements concerne l'hébergement chez

des tiers qui représente une part considérable des lieux de vie des jeunes en demande même si elle est plus importante en Isère (+ 7 points pour les 18-24 ans ; + 5 points pour les 25-29 ans). Cette catégorie largement utilisée pour la production statistique dans le secteur de l'hébergement – logement accompagné peut recouvrir des réalités diverses mais renvoie principalement à des situations très précaires, qui peuvent basculer à la rue du jour au lendemain.

### DERNIERE SITUATION RÉSIDENTIELLE CONNUE DE L'INSERTION, DES JEUNES DE 18 À 29 ANS



#### Légende

- Autre\*
- Sortant ASE
- Dispositif asile
- Hébergement d'insertion
- Hébergement d'urgence
- Hébergement tiers
- SDF ou errance résidentielle

\* Logement ordinaire ou adapté, sortant d'institution publique (hospitalisation, détention...)

## DES ORIENTATIONS RENDUES COMPLEXES PAR LA SITUATION FINANCIÈRE DES MÉNAGES

*Des services insertion sans offre adaptée pour les moins de 25 ans*

### ORIENTATIONS EN FONCTION DE L'AGE ET DU SIAO



On observe globalement un taux d'orientation important vers les CHRS aussi bien en Isère que dans la Loire. Il s'agit de l'orientation majoritaire pour les jeunes de 18 à 24 ans dans les deux départements. Pour les 25-29 ans, la situation s'inverse largement au profit de l'IML dans la Loire (17 points en moins comparativement aux 18-24 ans). En Isère, on remarque également qu'il y a une proportion moins importante d'orientation vers le CHRS pour cette tranche d'âge mais plutôt au profit des « dispositifs

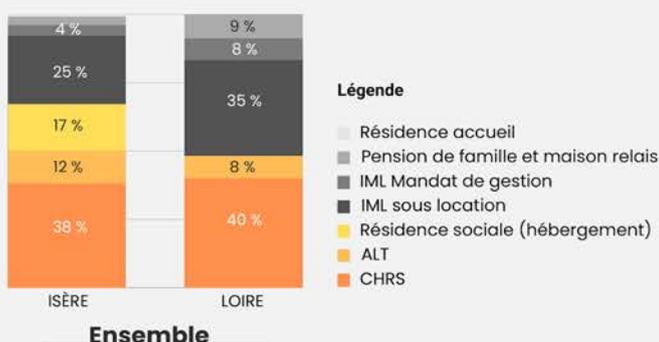
hors CHRS » composés essentiellement des places d'hébergement financés par l'ALT (Allocation Logement Temporaire) et de places dites en « résidence sociale hébergement » spécifiques en Isère (possibilité de bénéficier de l'APL)\*. La tendance est la même pour l'ensemble des demandeurs sur ce point ce qui s'explique par une différence au sein de l'offre d'hébergement proposée entre les deux départements, les « résidences sociales hébergement » étant une spécificité iséroise

\* En Isère, ce que nous qualifions de « résidences sociales hébergement » sont des solutions d'hébergement temporaire destinées aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à un logement de droit commun du fait de difficultés à la fois sociales et financières. Elles sont composées d'habitations autonomes dans un même bâtiment afin de favoriser la vie autonome des personnes admises. Les APL peuvent être mobilisées pour le paiement de la redevance. Au sein des hébergements dit « hors CHRS » coexiste également des places dites « ALT ». Le dispositif d'Aide au Logement Temporaire (ALT) est un financement d'Etat bénéficiant aux organismes. Ce dispositif en Isère a pour mission l'accueil à titre temporaire des personnes sans logement et particulièrement celles qui ne peuvent avoir accès à un logement autonome. Cette possibilité d'hébergement temporaire est destinée aux personnes se retrouvant dans une situation précaire ou nécessitant une prise en charge et un accompagnement social afin de permettre l'amélioration de leur situation.

Concernant l'IML (InterMédiation Locative) en sous-location, le taux d'orientation avoisine les 30% sur les deux territoires aussi bien pour les 18-24 ans que pour l'ensemble des demandeurs ainsi que pour les 25-29 ans en Isère. La part est bien plus élevée dans la Loire pour les 25-29 ans.

de bénéficier d'un accompagnement social aussi soutenu qu'en CHRS. L'existence de cette expérimentation explique donc le fort taux de personnes de moins de 25 ans en Isère orienté vers un dispositif IML. Sans cette dernière, les orientations des jeunes sans ressource vers un logement IML seraient impossibles. De plus, une partie des logements en IML « classique » est spécifiquement dédiée aux jeunes de 18 à 29 ans.

## ORIENTATIONS EN FONCTION DE L'AGE ET DU SIAO



Il est toutefois nécessaire de noter qu'en réalité, l'orientation en IML « classique » ne concerne que 20% des 18-24 ans et 25-29 ans en Isère puisqu'il existe des dispositifs d'intermédiation locative spécifiquement dédiés à ces catégories d'âge en Isère.

En effet, dans le cadre de la politique publique du Logement d'Abord, une expérimentation avec un financement et un fonctionnement « IML » à destination des jeunes de moins de 25 ans sans ressource a vu le jour.

Elle conjugue alors l'accès à un logement en intermédiation locative avec la possibilité de toucher un pécule de 500€ par mois et

Les observations des travailleurs sociaux du SIAO 42 appuient le fait qu'un certain nombre d'orientations vers du CHRS sont réalisées « par défaut » pour les 18-24 ans. En effet, il s'agit du seul dispositif dans le département qui accepte les personnes sans ressources, ce qui est le cas d'une large proportion de ce public (droit au RSA qui s'ouvre à partir de 25 ans). Des orientations sont donc prononcées vers du CHRS alors que le besoin d'accompagnement n'est pas si soutenu pour une part de ces jeunes. Ceci permet d'apporter une première explication à la nette différence entre les orientations en CHRS des 18-24 ans et des 25-29 ans dans la Loire, explication corroborée par la part de 25-29 ans orientés sur de l'IML. A partir du moment où des ressources peuvent être ouvertes, une orientation au plus proche des besoins en accompagnement liés au logement est alors possible. L'idée ici n'est pas de dire que le CHRS n'est pas un dispositif pertinent pour les jeunes mais plutôt de montrer que pour une part d'entre eux, l'accès au logement est rendu difficile voire impossible en lien avec leur situation financière et non exclusivement à cause d'un manque d'autonomie en logement.

*Pour ces deux types d'hébergement hors CHRS, en commission, ce qui est regardé par le SIAO : le nombre de besoin d'accompagnement (en général, inférieur à 4), la régularisation administrative sur le territoire français (avec droit de travail a minima et un titre encore valable dans les 3 mois à venir, l'adhésion à un accompagnement social avec signature de contrat tripartite (ménage, travailleur social ayant effectué la demande, travailleur social au sein de la résidence), la capacité à gérer sa vie quotidienne, la capacité à accéder à un logement dans les 12 à 18 mois avec une demande de logement social réalisée ou en cours de réalisation. ). Pour l'ALT, les ressources doivent être stables et pérennes (mais peuvent être faibles ; droit APL coupé également) avec un reste à vivre de 130 euros par personne. Pour la résidence sociale hébergement, les ressources doivent être stables, suffisantes (RSA au minimum et APL) et pérennes. Enfin, si dette il y a, le ménage doit être d'accord pour les traiter (et se faire accompagner dans la gestion budgétaire si elle rencontre des difficultés).*

## LE REFUS COMME CONSTANTE

Une fois la personne orientée, cette dernière peut se voir refuser l'entrée par la structure sur laquelle elle est positionnée ou refuser elle-même cette orientation. Il est intéressant de creuser cette question des refus car une des observations souvent remontée par les professionnels du secteur est de considérer que les jeunes sont plus souvent refusés et refusent plus fréquemment (ils seraient plus « volatiles »). Si l'on regarde les refus structure, cette observation est partiellement fautive et il s'agit même de l'inverse pour les 18-24 ans aussi bien en Isère que dans la Loire. Les 18-24 ans sont proportionnellement plus nombreux que l'ensemble des demandeurs à n'avoir rencontré aucun refus de la part des structures (3 points de plus en Isère et 1 point dans la Loire).

Cependant, si la proportion est la même pour les 25-29 ans en Isère que pour les autres tranches d'âge dans le département, on observe un taux de refus des structures plus élevé dans la Loire pour ces jeunes. Il s'agit même de l'inverse pour les 18-24 ans aussi bien en Isère que dans la Loire.

En ce qui concerne les refus de la part des personnes elles-mêmes, ils sont globalement moins importants dans la Loire que dans l'Isère (10 points d'écart). En Isère, les taux de refus personnes sont qualifiés de très importants depuis de nombreuses années.

Cette étude comparative nous montre, notamment pour les jeunes, que la question des refus personnes est une interrogation à résoudre et une inquiétude légitime. Si l'on s'intéresse particulièrement aux jeunes, en Isère, ils refusent moins fréquemment une place que l'ensemble des demandeurs alors que la situation est tout à fait inverse dans la Loire. En effet, si pour les 25-29 ans, la

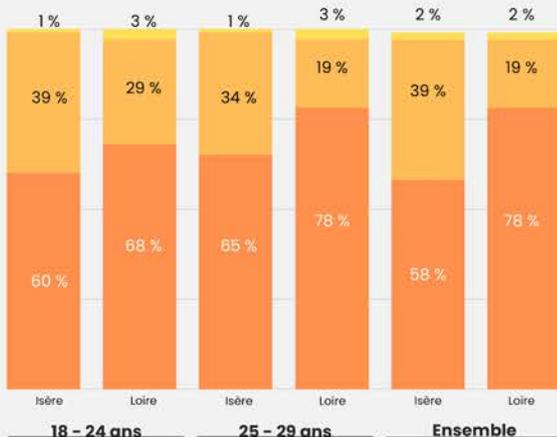
tendance est similaire (voire exactement la même) à celle de l'ensemble des demandeurs, les jeunes de 18 à 24 ans refusent plus fréquemment que les autres tranches d'âge.



Une première piste d'explication est à chercher du côté des places CHRS en colocation. En effet, on a vu plus haut que l'orientation majoritaire pour les 18-24 ans dans la Loire était vers du CHRS et plus particulièrement vers du CHRS en colocation. Le CHRS en colocation est largement plus proposé aux jeunes de 18 à 24 ans qu'aux autres demandeurs (plus de personnes isolées parmi cette tranche d'âge ce qui rend la colocation possible ; idée répandue parmi les travailleurs sociaux que la colocation est plus pertinente pour les très jeunes). Hors, c'est le dispositif qui enregistre l'un des taux de refus les plus élevés dans le département. La colocation, notamment quand elle est subie, n'est pas recherchée par la plupart des jeunes en demande auprès du SIAO. De plus, la majorité de ces places (60%) se situe sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon, commune moyenne à une quinzaine de kilomètres de Saint-Etienne alors que la première localisation demandée par les personnes est Saint-Etienne centre. Nous retrouvons la même tendance en Isère concernant les moins de 25 ans : ils sont plus souvent orientés vers une place CHRS en collectif que les personnes âgées de 25 à 29 ans.

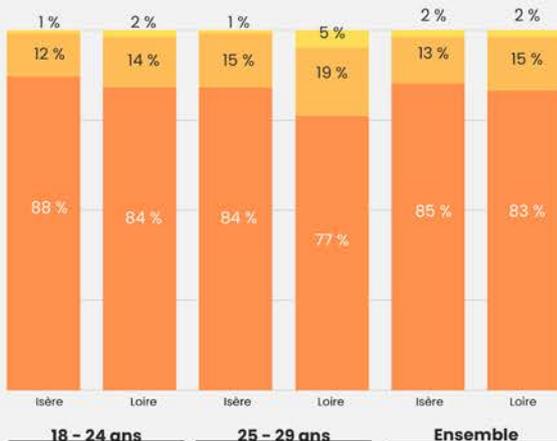
Concernant les 18-24 ans, les refus personnes sont plus fréquents lors d'une orientation CHRS comparativement aux

### REFUS MÉNAGE EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SIAO



**Légende**  
 ■ 2 refus  
 ■ 1 refus  
 ■ 0 refus

### REFUS STRUCTURE EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SIAO



autres segments, et beaucoup plus fréquents concernant une orientation CHRS vers le collectif (versus semi-collectif ou diffus). Restons prudents sur une interprétation finale n'envisageant que le motif du bâti ou de la localisation afin de demeurer ouvert à d'autres formes de non-recours. Des refus ont cours également lors d'une orientation hors CHRS ou IML. Ainsi, pour l'instant et en attente d'une étude qualitative plus approfondie sur ces questions de refus ou non-recours à l'offre proposée côté insertion et logement accompagné, les taux de refus personne en Isère restent à expliquer et objectiver. En Isère, nous nous sommes interrogés quant au fait que les 18-24 ans représentent 22% des ménages en demande, cependant, 17% des ménages entrants en structure (en 2021). Nous n'avons pas pu conclure effectivement à des refus structure ou ménage plus important. On observe toutefois un plus fort taux de demandes annulées chez les 18-24 ans que chez les tranches d'âges plus avancées (en 2021). Nous avons alors émis l'hypothèse que les tranches d'âges les plus jeunes ont besoin d'une réponse plus rapide après avoir formulé une demande et qu'elles abandonnent leur demande à partir du moment où la réponse se fait trop attendre ou bien annulent leur demande pour motif d'une autre solution mobilisée et obtenue. Dans la Loire, l'écart entre le taux de 18-24 ans en demande (33%) et de 18-24 ans entrants (29%) est également à interroger puisque l'on retrouve de la même façon un taux d'annulation plus important pour ces jeunes demandeurs.



# CRÉDITS

## SIAO LOIRE

### **CHEFFE DE PROJET OBSERVATOIRE, STATISTIQUES ET SIAO MOBILE**

**Eva POTTIER**  
eva.pottier@siao42.org

## SIAO ISERE

### **CHARGÉE D'ÉTUDES STATISTIQUES**

**Emilie FRUCHARD**  
efruchard@siao.fondation-boissel.fr

### **CHARGÉ D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES**

**Maxime JACQUIER**  
mjacquier@fondation-boissel.fr

*Mise en page*

### **CHARGÉE DE COMMUNICATION ET FORMATION SI-SIAO**

**Aude FILLIOLEY**  
afillioley@siao.fondation-boissel.fr



